

**Concertation réussie pour l'eau potable :
Une première au Québec dans la zone des Mille-Îles !**

Saint-Eustache, le 4 mars 2019 – *C'est en compagnie du ministre Benoit Charette (Environnement et Lutte contre les changements climatiques) que les villes partenaires du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) se sont rassemblées vendredi dernier pour la signature protocolaire d'une entente historique sur les analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable de la rivière des Mille Îles. Le ministre a salué la pertinence de joindre les efforts dans la réalisation de cette étude qui sera effectuée en collaboration avec Polytechnique Montréal. Le COBAMIL a profité de l'occasion pour faire l'inauguration officielle de ses nouveaux bureaux sur le chemin de la Grande-Côte, à Saint-Eustache.*

Suite à l'adoption du *Règlement sur les prélèvements en eau et leur protection (RPEP)* en 2014, le COBAMIL et Polytechnique Montréal ont offert conjointement leurs services pour la réalisation d'une étude sur la vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable situées le long de la rivière des Mille Îles.

Concorder et rassembler les municipalités

Sur un parcours de 42 km de rivière, on dénombre six prises d'eau potable gérées par les villes de Deux-Montagnes, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Laval, Rosemère et Mascouche/Terrebonne (Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins). Ces prises desservent neuf villes de la couronne nord de Montréal ainsi qu'une partie du territoire lavallois. Afin d'éviter que chacune des municipalités ne duplique ses efforts en produisant une étude couteuse de manière indépendante pour un même territoire, il devenait pertinent de les rassembler afin de ne produire qu'une seule étude pour l'ensemble de la rivière des Mille Îles. Une grande première au Québec!

Le rôle du COBAMIL est d'assurer la coordination de ce projet, de procéder à la collecte d'information et de concorder non seulement les six producteurs d'eau potable, mais également les municipalités non-partenaires situées dans le territoire d'intervention qui devront fournir l'information nécessaire à cette étude. Le COBAMIL représente un acteur tout désigné pour la coordination d'une telle étude. Détenant une expertise en concertation, l'organisme possède également une excellente connaissance des enjeux de l'eau sur le territoire en plus de bénéficier d'une relation déjà établie avec les différentes villes.

Un travail d'équipe

Le COBAMIL et Polytechnique réaliseront ensemble l'évaluation de la vulnérabilité des prises d'eau et identifieront les différentes sources potentielles de contamination, conformément aux obligations du RPEP. Le rôle de Polytechnique consiste à effectuer l'analyse technique de vulnérabilité des sources.

L'ensemble des villes et des municipalités de la province ne disposant pas nécessairement des ressources techniques et financières pour la réalisation de telles études, le soutien technique d'un organisme et du milieu universitaire est grandement apprécié pour la réalisation de ces livrables à soumettre au Gouvernement du Québec d'ici à 2021. Selon le RPEP, ces études serviront ensuite à produire un plan de protection des sources d'eau potable.

À propos du COBAMIL

Le COBAMIL est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec. Fondé en mars 2010, son territoire d'intervention de 1052 km² sur la couronne nord de Montréal inclut 24 municipalités et recense plus de 430 000 citoyens. Le COBAMIL est mandaté par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau, tel que stipulé dans la *Politique nationale de l'eau*, la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau* et la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*.

En plus d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille-Îles (PDE), le COBAMIL œuvre à sensibiliser les intervenants et les citoyens quant aux problématiques liées à l'eau. Il réalise différents projets terrain dont le suivi de la qualité des eaux de surface, la réhabilitation des milieux riverains et le nettoyage de cours d'eau. Le PDE, publié officiellement par l'organisme en 2015, comprend 45 actions réparties en quatre axes d'intervention pour améliorer la qualité de l'eau de la zone hydrographique des Mille-Îles.

Source

Raphaël Goulet
Directeur général
Conseil des bassins versants des Mille-Îles
450-413-4013
rgoulet@cobamil.ca